

# Que faire sans le bac général

## Sommaire

Repasser le bac p.1

Poursuivre des études supérieures p.2

Changer d'orientation p.3

Conjuguer travail et formation p.5

## Repasser le Bac

### → Redoublement

S'adresser en premier lieu à son lycée dès le jour des résultats du bac. Si vous êtes élève du public ou du privé sous contrat vous êtes autorisé à vous réinscrire l'année suivante dans votre établissement.

Si vous souhaitez changer de lycée adressez-vous au Rectorat. Changer de série est possible, si le projet est réalisable et s'il y a des places vacantes dans la section demandée, adressez-vous au proviseur et au conseiller d'orientation de votre lycée.

### → Bac en candidat libre

Les inscriptions se font auprès du Rectorat, généralement entre octobre et novembre chaque année.

Préparer le bac en candidat demande une forte motivation, il est recommandé de se faire aider, soit par des cours donnés à distance (voir ci-après), soit par des cours de soutien, voir *fiches Actuel* « Les cours de soutien » n°1.161.

### → Repasser le bac en alternance

Le module de repréparation à l'examen par alternance (Morea) s'adresse aux jeunes ayant échoué 2 fois de suite au bac et désirant le préparer à nouveau, sous forme de modules et en alternance.

Les candidats doivent faire un bilan individuel et ne repasseront que les matières auxquelles ils ont échoué (moins de 10/20).

La formation se fait en alternance, 2 semaines de stage en entreprise et de 1 à 3 semaines de formation au lycée. Ce module concerne essentiellement les bacs professionnels. Pour connaître les structures et les formations proposées en Morea, contactez les conseillers d'orientation de votre académie.

Voir *fiches Actuel CRIJ* « L'orientation scolaire » n°1.03, et « Décrochage ou difficultés scolaires : aides et solutions » n° 1.17.

### → Bénéfice des notes

Si vous repassez le bac, quelque soit la formule, vous pouvez demander à conserver vos notes égales ou supérieures à 10 sur 20 pour les 5 sessions suivantes.

Ceci n'est possible que si vous ne changez pas de série.

### → Enseignement à distance

Établissement sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, le CNED (Centre national d'enseignement à distance) propose des enseignements dans le respect des programmes officiels. Préparation à distance des baccalauréats généraux et technologiques et bacs professionnels.

#### CNED – Centre national d'enseignement à distance

BP 60200  
86980 Futuroscope Chasseneuil Cedex  
Tél : 05 49 49 94 94  
www.cned.fr

### → Certificat de fin d'études secondaires - CFES

Vous avez échoué au bac mais vous pouvez obtenir le certificat de fin d'études secondaires - CFES :

Avec une moyenne inférieure à 8/20, vous avez le **niveau terminale**.

Avec une moyenne supérieure ou égale à 8/20, vous avez le **niveau bac**.

Ce certificat vous est délivré par le Rectorat, et vous permet l'inscription à certains concours ou formations

## Rectorats

### Académie Aix-Marseille Rectorat

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 91 70 00  
www.ac-aix-marseille.fr

### Académie de Nice Rectorat

53 avenue Cap-de-Croix  
06181 Nice  
Tél : 04 93 53 70 70  
www2.ac-nice.fr

## Poursuivre des études supérieures

83 - Var

### → Préparer un BTS

Officiellement le niveau baccalauréat suffit pour entrer dans les sections de technicien supérieur. Se renseigner directement auprès des établissements mais ce sont souvent les lycées privés hors contrat qui acceptent des candidats non bacheliers  
*Voir fiche Actuel Cidj « Les BTS » n°1.436.*

### → Capacité en droit

Le certificat de capacité en droit permet aux étudiants d'accéder à la première année de Licence de droit ou de préparer le DUT Carrières juridiques (en fonction des résultats obtenus).

**Admission** : sans condition de titre

**Durée de la formation** : 2 ans

### Préparations à la capacité en droit

## 06 - Alpes-Maritimes

### Université Nice Sophia Antipolis

Faculté de Droit et Science Politique  
 Avenue Doyen Louis Trotabas  
 06050 Nice Cedex 1  
 Tél : 04 92 15 70 00  
 Bureau des masters : master-droit@unice.fr  
<http://unice.fr/faculte-de-droit-et-science-politique/presentation>

## 13 – Bouches-du-Rhône

### Aix-Marseille Université – AMU

#### Faculté de droit et de science politique

Site Aix-en-Provence  
 3 avenue Robert Schuman  
 13628 Aix-en-Provence Cedex 1  
 Tél : 04 42 17 27 40  
<http://facedroit.univ-amu.fr>

#### Site Marseille Canebière

110-114 La Canebière  
 13001 Marseille  
 Tél : 04 96 12 61 40  
<http://facedroit.univ-amu.fr>  
 (Uniquement 1<sup>ère</sup> année)

### Université de Toulon

#### UFR Faculté de droit Toulon

35 avenue Alphonse Daudet - BP 1416  
 83056 Toulon Cedex  
 Tél. : 04 94 46 75 00  
[scolarite.droit@univ-tln.fr](mailto:scolarite.droit@univ-tln.fr)  
<http://droit.univ-tln.fr>

## 84 - Vaucluse

### Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

#### UFR-ip, droit, économie, gestion

74 rue Louis Pasteur  
 84029 Avignon Cedex 1  
 Tél : 04 90 16 27 16  
[www.univ-avignon.fr](http://www.univ-avignon.fr)

### → DAEU

Le DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) est un diplôme de niveau IV (niveau bac). C'est une passerelle qui permet aux personnes n'ayant pas le baccalauréat, d'entrer à l'université ou de préparer des concours administratifs de niveau bac.

#### - 2 options :

DAEU option A : dominante littéraire, juridique

DAEU option B : dominante scientifique

**- Durée de la préparation : 1 an mais peut s'échelonner sur 4 ans maximum**

- Conditions d'inscription : soit être âgé de 20 ans au moins au 1<sup>er</sup> octobre de l'année de l'examen et justifier à la même date de deux années d'activité professionnelle salariée ou d'une activité ayant donné lieu à deux années de cotisation à la sécurité sociale (périodes de chômage avec inscription Pôle Emploi, éducation d'un enfant, service national, participation à un dispositif de formation professionnelle, exercice d'une activité sportive de haut niveau...); soit avoir 24 ans ou plus au 1<sup>er</sup> octobre de l'année de l'examen.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander une dispense de tout ou partie des conditions requises pour l'examen. Pour se présenter au DAEU, il faut s'inscrire auprès du Service formation continue d'une université qui en organise les épreuves.

Pour les candidats étrangers, un *permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen* est nécessaire.

Pour en savoir plus : [www.daeu.fr](http://www.daeu.fr)

*Voir aussi fiche Actuel Cidj « Les diplômes en formation continue jusqu'au bac » n°4.711*

## Préparations au DAEU

## 83 - Var

## 06 - Alpes Maritimes

## ASURE Formation

## Université de Nice Sophia-Antipolis

Service Formation Continue  
Campus Saint-Jean d'Angély  
24 avenue des Diables bleus  
06300 Nice  
Tél : 04 89 15 21 69  
beatrice.dumont@unice.fr, madeleine.arnaud@unice.fr  
<http://unice.fr/formation/formation-continue>  
- DAEU options A et B  
Cours du jour, cours du soir  
- DAEU à distance : <https://daeusonate.fr>

## 13 - Bouches du Rhône

## Aix-Marseille Université – AMU

Service formation professionnelle continue  
Hôtel Maynier d'Oppède  
23 rue Gaston de Saporta  
13625 Aix-en-Provence Cedex 1  
Tél : 04 42 60 42 80  
fpc-daeu@univ-amu.fr  
<http://fpc.univ-amu.fr>  
- DAEU options A et B  
Lieux de formation :  
Aix-en-Provence DAEU A intensif :  
04 42 60 43 06 ou 04 42 60 42 90  
Arles DAEU A : 04 90 49 38 82  
Aubagne DAEU A : 04 13 55 18 96  
Martigues DAEU A : 04 42 49 05 13  
Gap DAEU A intensif : 04 92 53 22 52  
Prison de Luyes  
Possibilité de formation à Salon-de-Provence et Tarascon

## Aix-Marseille Université

## Service formation professionnelle continue

Centre Saint Charles  
3 place Victor Hugo  
13331 Marseille Cedex 3  
Tél : 04 13 55 08 72  
fpc-daeu@univ-amu.fr  
<http://fpc.univ-amu.fr>  
- DAEU options A et B  
Lieux de formation :  
Marseille-St Charles : 04 13 55 06 01 (cours du soir)  
Marseille-St Jérôme : 04 91 28 84 88  
(cours de journée/intensif)  
Prison des Baumettes à Marseille

## Université du Sud – Toulon Var

## UFR Lettres et Sciences Humaines – USTV

Campus de la Garde  
Avenue de l'Université, Bâtiment Y  
83130 La Garde  
Tél : 04 94 14 22 50  
ftlv@univ-tln.fr  
[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)  
- DAEU options A et B, cours du jour  
- DAEU A intensif  
- DAEU à distance : <https://daeusonate.fr>

## 84 - Vaucluse

## Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Service Formation continue  
Campus Hannah Arendt  
Site Chabrand  
1 avenue Saint Jean  
84000 Avignon  
Tél : 04 32 74 32 27  
sec-daeu@univ-avignon.fr  
[www.univ-avignon.fr](http://www.univ-avignon.fr)  
- DAEU A et B  
Cours de journée

## Changer d'orientation

→ Service public régional de l'orientation - SPRO  
PACA

- Plateforme d'accueil téléphonique  
Tél : 0800 600 007 (*appel gratuit depuis un fixe et un mobile*)  
Horaires : lundi au jeudi de 9h à 17h, vendredi de 9h à 13h  
Informations sur les métiers, les secteurs qui recrutent, les dispositifs de formation tout au long de la vie, la VAE...

- Portail internet

**[www.orientationsud.fr](http://www.orientationsud.fr)**

Information sur les métiers, les formations, le marché du travail, les dispositifs et les aides, actualités, agenda, annuaire des services...

## → Service d'orientation professionnelle - SEDOP

Le SEDOP propose un accompagnement dans la construction du projet professionnel : connaissance des métiers et des formations, évaluation des aptitudes et des compétences, orientation... Le SEDOP fait partie du dispositif des Espaces territoriaux d'accompagnement, d'information et d'orientation professionnelle (ETAIOP).

Public : jeunes de moins de 26 ans sans qualification professionnelle de niveau V ou IV ; jeunes et adultes en difficulté d'insertion ou salariés à temps partiel.

Admission : après entretien auprès de la Mission locale, de Pôle emploi ou de Cap emploi.

**Reviens te former**

Le dispositif **Reviens te former**, en lien avec le Service public régional de formation (SPRO), facilite le droit au retour en formation pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ou ne possédant que le brevet ou le certificat de formation générale.

Prise en charge et suivi personnalisé dans les 15 jours suivants le premier contact par téléphone, puis rendez-vous avec un référent (accompagnement avant, pendant et après le retour en formation).

Tél : **0 800 12 25 00**

(appel gratuit du lundi au vendredi de 10h à 20h)

<http://reviensteformer.gouv.fr>

**→ Sites de l'ONISEP**

<http://masecondechance.onisep.fr>

Site de l'ONISEP pour les jeunes en situation de décrochage (site web et application mobile)

[www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr)

Service en ligne de l'ONISEP : orientation scolaire par mail, tchat et téléphone, conseils, boîte à outils (gratuit)

<https://moa.onisep.fr/#/>

Application proposée par l'ONISEP : Mon orientation augmentée (MOA) destinée aux collégiens et lycéens pour un accompagnement personnalisé. Informations sur les métiers, les formations, les établissements, calendrier de l'orientation, quizz... (accessible sur mobile, tablette et ordinateur)

**→ AFPA****AFPA – Association pour la formation professionnelle des adultes**

Délégation régionale PACA

9 boulevard de Louvain

13008 Marseille

Tél : 3936

*Pas d'accueil du public*

[www.paca.afpa.fr](http://www.paca.afpa.fr)

Les formations de l'AFPA sont validées par des titres professionnels ou des certificats de qualifications professionnelles (CQP) délivrés par le Ministère du travail et inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Domaines de formation : BTP, industrie, tertiaire (administratif et service).

Liste des établissements et des formations, conditions d'admission...sur le site de l'AFPA.

Dans la plupart des centres de formation, l'hébergement et la restauration sont assurés sur place.

Public : 17 ans minimum, demandeurs d'emploi, salariés.

*Lieux de formation : Alpes maritimes, Hautes Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.*

**→ CNAM – Conservatoire national des arts et métiers**

Établissement public de promotion sociale relevant du ministère de l'Éducation nationale qui délivre des certificats de compétences ou des diplômes homologués par l'État de niveau Bac + 2 à Bac + 5. Formations modulaires dispensées le soir ou en journée, le samedi et à distance.

Domaines de formation : scientifiques, techniques et tertiaires.

Public : salariés, demandeurs d'emploi

**CNAM Centre de Nice**

41 Boulevard de Napoléon III

06206 Nice Cedex 3

Tél : 04 93 71 49 99

[nice@cnam.fr](mailto:nice@cnam.fr)

[www.cnam-paca.fr](http://www.cnam-paca.fr)

*Antennes partenaires : Toulon (Université de Toulon)*

**CNAM Centre d'Aix-en-Provence**

2 Cours des Arts et Métiers

13100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 38 00 65

[aix@cnam.fr](mailto:aix@cnam.fr)

[www.cnam-paca.fr](http://www.cnam-paca.fr)

*Antennes partenaires : Istres (CFAI Provence)*

**CNAM Centre de Marseille**

12 place des Abattoirs

13015 Marseille

Tél : 04 96 16 10 35

[marseille@cnam.fr](mailto:marseille@cnam.fr)

[www.cnam-paca.fr](http://www.cnam-paca.fr)

*Antennes partenaires : Marseille (Institut Perrimond, Grand port maritime, IFPASS, AFT-IFTIM)*

**CNAM Centre d'Avignon**

Technopole Agroparc

60, Chemin de Fontanille

BP 1242

84911 Avignon Cedex 9

Tél : 04 90 81 54 50

[avignon@cnam.fr](mailto:avignon@cnam.fr)

[www.cnam-paca.fr](http://www.cnam-paca.fr)

*Antennes partenaires : Avignon (CFAI Vaucluse, Campus Vincent de Paul)*

## Que faire sans le bac général

### → GRETA

Les GRETA (Groupements d'établissements de l'Éducation nationale) proposent des formations dans presque tous les domaines professionnels, du CAP au BTS, ainsi que la préparation à des CQP ou à des modules professionnels, des formations transversales : bureautique, langues, compétences clés..., la préparation aux concours administratifs et dans le cadre de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Publics : jeunes en insertion professionnelle, salariés, demandeurs d'emplois

Lieux : Alpes de Haute Provence (*Digne les bains*), Hautes Alpes (*Gap*), Alpes maritimes (*Nice*), Bouches du Rhône (*Aix-en-Provence*, *Istres*, *Marseille*), Vaucluse (*Avignon*), Var (*La Seyne sur Mer*)

Catalogue des formations, conditions d'admission, annuaire... en ligne sur

Académie d'Aix-Marseille  
[www.gretanet.com](http://www.gretanet.com)

Académie de Nice  
[www.greta.ac-nice.fr](http://www.greta.ac-nice.fr)

## Conjuguer travail et formation

### → L'alternance

L'alternance est une autre façon de faire des études tout en travaillant, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation pour suivre une formation diplômante ou qualifiante (du CAP au BTS et même au-delà), voir aussi fiches Actuel Alternance et apprentissage n° 1.42 et les fiches métiers.

### → La fonction publique

Les non bacheliers peuvent s'inscrire aux concours catégorie C (niveau brevet des collèges). Il existe également un dispositif destiné aux jeunes de 16 à moins de 28 ans sans qualification professionnelle : le PACTE (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalières et d'État) [www.fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr) rubrique concours/ les autres recrutements

#### ⇒ En savoir plus

Fiches Actuel

Travailler dans la fonction publique d'État n° 2.01

Travailler dans la fonction publique territoriale n° 2.02

Travailler dans la fonction publique hospitalière n° 2.03

### → Les métiers de l'Armée

L'armée offre des possibilités de recrutement pour les jeunes non bacheliers. Elle propose des contrats rémunérés de courte durée qui peuvent être un tremplin vers une carrière militaire.

#### ⇒ En savoir plus

Fiches Actuel

Les métiers de la Défense nationale n° 2.541

Les métiers de la gendarmerie n° 2.542

### → Séjour à l'étranger

Le séjour au pair offre une expérience professionnelle de 6 à 12 mois à l'étranger : nourri, logé et indemnisé en contrepartie d'une aide-ménagère et de la garde d'enfants

Voir fiche Actuel Cidj Partir au pair à l'étranger n° 8.23.

Le Service volontaire européen (SVE) permet aux jeunes de 17 à 30 ans d'exprimer leur engagement personnel en effectuant un service volontaire non rémunéré et à temps complet d'une durée maximale de 12 mois dans un autre pays à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne. Les jeunes volontaires se voient donner la possibilité de participer au travail quotidien d'organisations actives dans les domaines de l'information et des politiques de la jeunesse, du développement personnel et socioéducatif des jeunes, de l'engagement civique, de l'aide sociale, de l'inclusion des personnes défavorisées, des programmes d'éducation non formelle, des TIC etc.

Voir fiches Actuel n° 8.26 Le volontariat international.

### → Service civique

Le service civique concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans de nationalité française ou résidents en France depuis plus d'un an (sauf pour les étudiants et réfugiés). Il s'agit d'effectuer au sein d'une association ou d'une collectivité locale une mission d'intérêt général pour une durée de 6 à 12 mois. Les volontaires bénéficient d'une couverture sociale, de droits à la retraite, d'un accompagnement par un "tuteur", d'une formation aux valeurs civiques et citoyennes, l'accès à la formation aux premiers secours PSC1, d'une validation des acquis de l'expérience et d'une indemnisation.

Liste des structures d'accueil sur le site de l'agence du service civique :

[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

#### ⇒ En savoir plus

Fiches Actuel

Volontariat et bénévolat n° 5.61

Le guide de l'engagement Provence-Alpes-Côte d'Azur à télécharger sur [www.infojeunesse-paca.fr](http://www.infojeunesse-paca.fr)

### À lire aussi : Fiches Actuel Cidj/CRIJ

Décrochage/difficultés scolaires : aides et solutions n° 1.17

Les métiers qui recrutent n° 3.01

Trouver un emploi sans diplôme n° 3.03

Trouver un emploi avec les contrats aidés n° 3.04

Les diplômés en formation continue jusqu'au bac n° 4.711

Conformément à une jurisprudence constante (Toulouse 14.01.1887), les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce document, malgré les soins et les contrôles de l'équipe de documentalistes, ne sauraient engager la responsabilité des éditeurs.